NOTE DE SERVICE

De : La Direction

A : l'ensemble des salariés

Date : 22/03/2024

Lieu : Saint André lez Lille

OBJET : MODIFICATION DES TARIFS DE MUTUELLE

Nous souhaitons vous informer d'un ajustement concernant les tarifs du régime de mutuelle de l'association. À compter du 01/04/2024, le taux de cotisation de base passera de 0,94% à 0,97%.

Vous trouverez ci-dessous les nouveaux tarifs :

		Régime général		
		Salarié	Conjoint	Enfant
Option facultative pour le salarié	Base	37,48 €	44,05 €	28,59 €
	Option 1	**26,66 €**	**30,14 €**	**13,14 €**
	Option 2	40,96 €	45,60 €	22,41 €

Pour rappel, l'association prend en charge 50% de la base salarié et 50% sont à votre charge.

Nous vous remercions pour la prise en compte de ces informations.

La direction de l'association